



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FRANCE
NATION
VERTE**

Agir • Mobiliser • Accélérer



**RÉGION
NORMANDIE**

COP de rebond NORMANDIE

Mardi 10 septembre 2024

Ordre du jour

- 15h00 ● **Accueil et propos introductifs**
- 15h20 ● **Présentation des actions prioritaires pré-identifiées et illustrations d'actions mises en oeuvre**
- 17h10 ● **Retour du SGPE sur le projet de feuille de route en Normandie et suites à donner**
- 17h30 ● **Questions ouvertes**
- 17h45 ● **Suites des travaux et conclusions**

M. Guillaume de BEAUREGARD

**Directeur du site havrais de l'École
Nationale Supérieure Maritime
(ENSM)**

M. Hubert DEJEAN DE LA BATIE

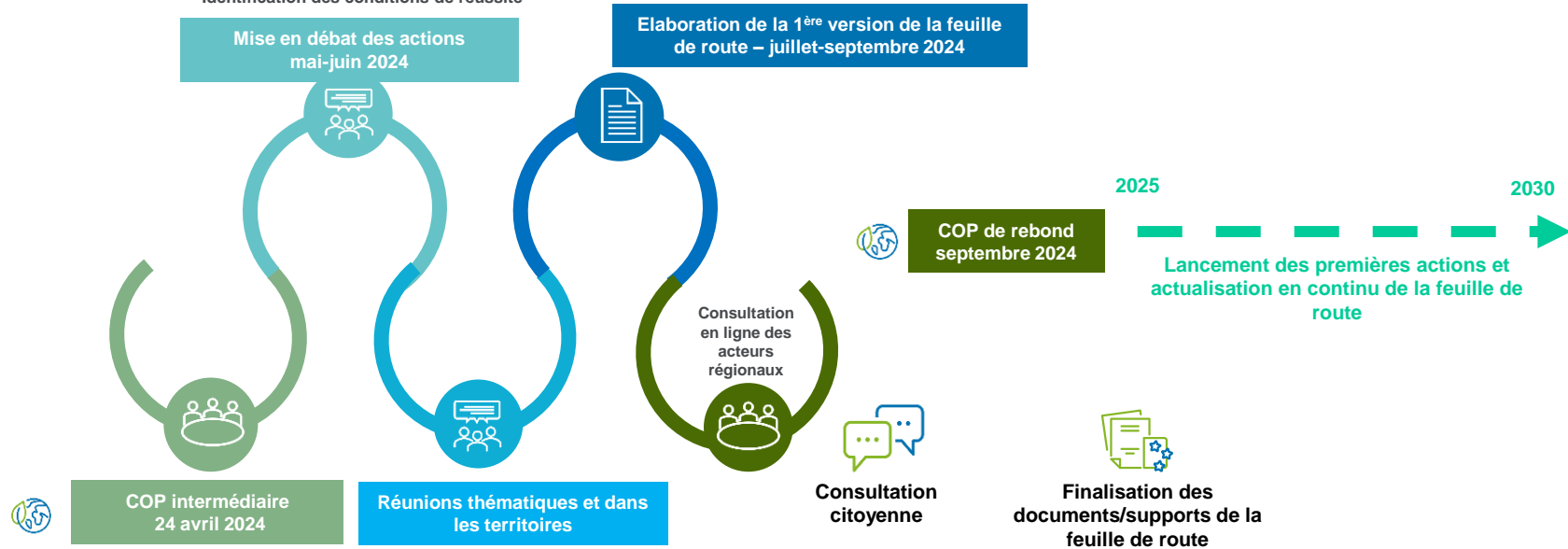
**14^{ème} Vice-Président de la Région
Normandie, en charge de la Transition
environnementale et énergétique**

M. Jean-Benoît ALBERTINI

**Préfet de la région Normandie,
Préfet de la Seine-Maritime**

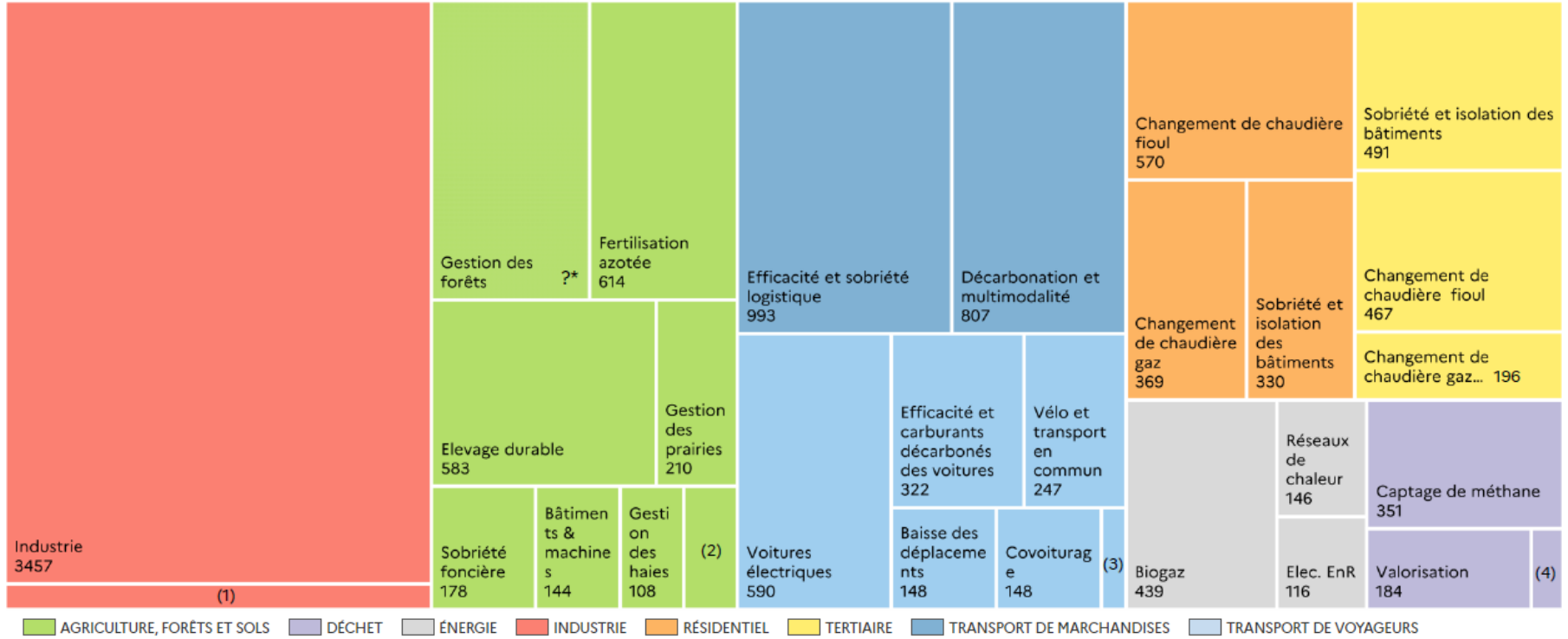
2 séries de concertation via 6 groupes thématiques

- Actions prioritaires et prévisionnelles
- Identification des acteurs de la mise en œuvre
- Identification des conditions de réussite



Panorama des leviers de décarbonation en Normandie

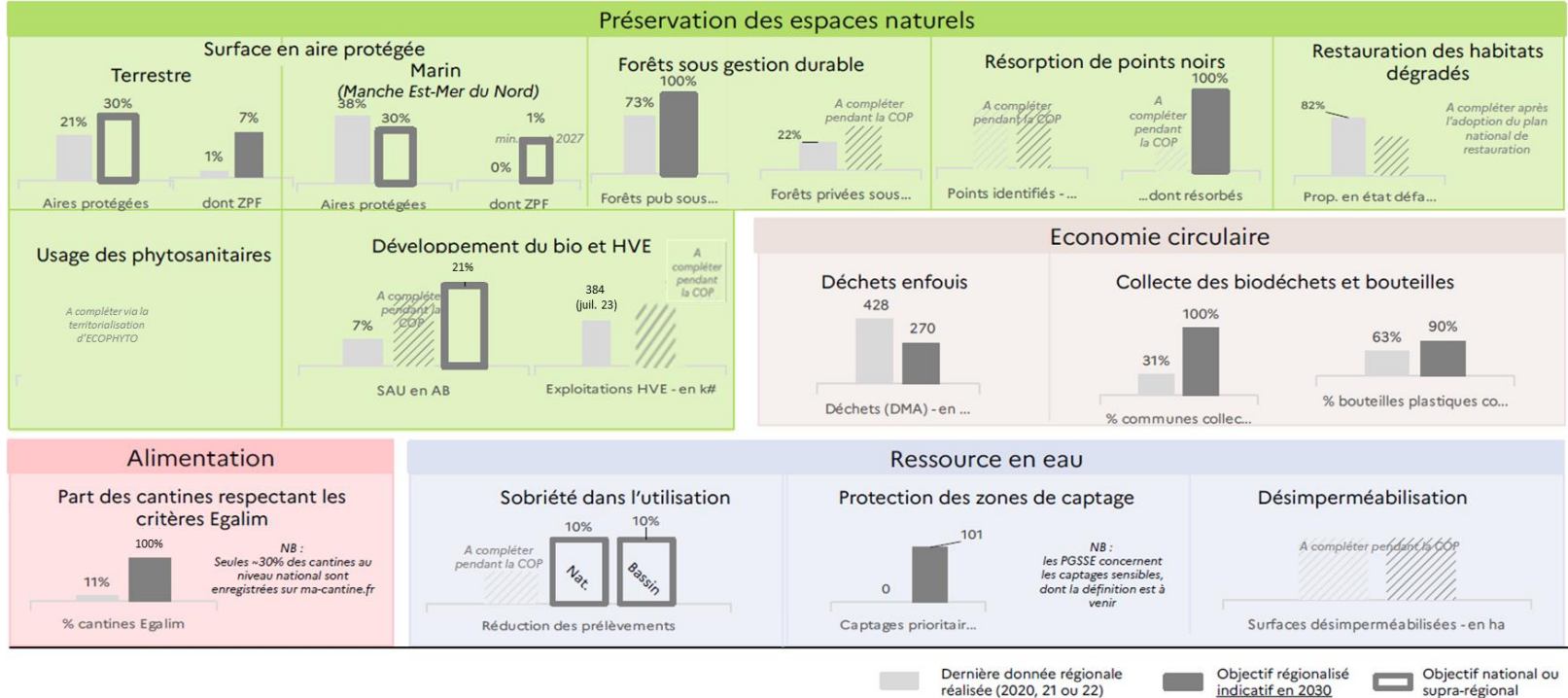
Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Produits bois : 151 ktCO₂e. (2) Pratiques stockantes : 92 ktCO₂e. (3) Bus et cars décarbonés : 34 ktCO₂e. (4) Prévention des déchets : 35 ktCO₂e.

* Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts

Panorama des leviers de préservation de la biodiversité et gestion des ressources en Normandie





Retrouvez toutes les publications relatives à la planification écologique (diagnostic, synthèses des GT) en Normandie sur le site de la Préfecture :

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/Grands-dossiers/COP-Normandie/Cop-Normandie-penser-et-agir-pour-la-planification-ecologique-regionale>



Si vous souhaitez apporter de nouvelles contributions ou vous engager sur une des thématiques, n'hésitez pas à remplir l'enquêteur :

<https://enqueteur.dreal-normandie.developpement-durable.gouv.fr/index.php?r=survey/index&sid=735398&lang=fr>

Présentation des actions pré-identifiées pour une mise en œuvre en 2025 et illustrations d'actions



Plus de 30 réunions de travail en GT
« restreints » et « pléniers » et
6 réunions thématiques territoriales



Près de 250 personnes de l'écosystème
régional mobilisées lors de la mise en débat



Plus de 250 d'actions pré-identifiées
pour répondre aux enjeux de la transition
écologique en Normandie

Slide masquée / Ces éléments seront donnés à l'oral pour expliquer les attendus dans la phase d'échange avec les présentations des pilotes des GT

Echanges avec la salle

- Les actions proposées en vue de leur inscription dans la feuille de route 2025 vous **semblent-elles couvrir suffisamment les objectifs assignés à la thématique « Mieux se déplacer » dans le cadre de la Planification écologique ?**
- **Etes-vous d'ores et déjà à l'initiative d'un projet qui pourrait s'inscrire dans le cadre de la feuille de route si elle était adoptée en l'état ?**
- **Souhaiteriez-vous vous engager sur l'une des actions proposées ?**
- **Selon-vous, d'autres actions doivent-elles être mises en œuvre dès 2025 afin d'atteindre les objectifs de la Planification écologique ?**

Des objectifs différenciés et très ambitieux (cibles de la COP à 2030) :



fret : - **64%** (- 38 % au niv. national)



voyageurs: - **29 %** (- 34 % au niv. national)

Une feuille de route qui se construit autour de **6 axes** :

- **Axe 1** : Développer le fret décarboné, la multimodalité, la sobriété et l'efficacité logistique
- **Axe 2** : Choisir la voiture légère décarbonée
- **Axe 3** : Développer les bus et cars décarbonés
- **Axe 4** : Faciliter le report vers le vélo et les transports en commun (limitation de la voiture individuelle)
- **Axe 5** : Inciter au covoiturage pour les trajets du quotidien
- **Axe 6** : Réduire les déplacements

Enjeu fort
d'évolution
des
comportements
et pratiques

47 actions travaillées en groupe restreint et élargi

• en plus grand nombre sur les axes 1 (15 actions) et 4 (11 actions)

• dont **16 jugées prioritaires** : impact moyen ou fort et capacité de mise en œuvre

• et **8 pré-identifiées** pour une mise en œuvre dès 2025



Pré-sélection d'actions à mettre en œuvre dès 2025

**MIEUX
SE DÉPLACER**

Axe 1 - Développer le fret décarboné, la multimodalité, la sobriété et l'efficacité logistique

Action 01-11 : Contribuer au financement de projets incitant à la multimodalité, régénérer et moderniser le réseau ferroviaire et fluvial normand (feroutage, installations terminales embranchées...), aider à l'acquisition de véhicules professionnels à motorisation alternative

Action 01-13 : Introduire dans les marchés publics et les Conventions d'Occupation Temporaire (COT) des clauses incitatives pour une logistique durable et des clauses d'éco-conditionnalité pour faciliter le report modal

Axe 3 - Développer les bus et cars décarbonés

Action 01-31 : Décarboner les flottes de bus et de cars

Axe 2 - Choisir la voiture électrique légère - décarbonée

Actions 01-22 : Décarboner les flottes détenues par l'ensemble des employeurs (collectivités, entreprises, ...)

Axe 4 - Faciliter le report vers le vélo et les transports en commun (en remplacement de la voiture individuelle)

Action 01-41 : Poursuivre activement le développement des Services Express Régionaux Métropolitains

Action 01-44 : Mettre en place des voiries cyclables et infrastructures de stationnement pour vélos dans le cadre du schéma directeur vélo

Pré-sélection d'actions à mettre en œuvre dès 2025

MIEUX
SE DÉPLACER



Axe 5 - Inciter au covoiturage pour les trajets du quotidien

Action 01-51 : Développer les infrastructures de covoiturage (points de rencontre, lignes réservées de covoiturage, plateforme de covoiturage...)

Axe 6 – Réduire les déplacements

Action 01-62 : Réduire et verdir les déplacements domicile-travail et professionnels des salariés : forfaits mobilité durable, encourager le télétravail, limiter l'avion et la voiture, ...



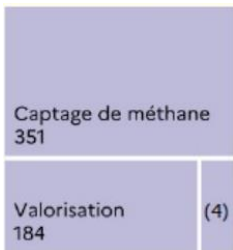
PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité



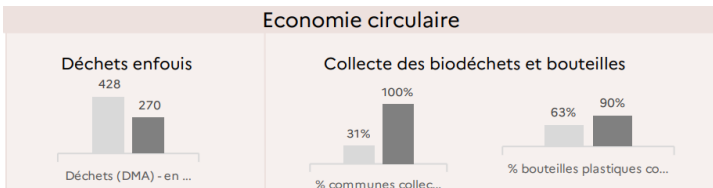
RÉGION
NORMANDIE

Les 6 leviers du GT :



- **Valorisation des déchets recyclables**
- **Prévention des déchets**
- **Captage du méthane dans les ISDND (groupe expert spécifique)**

Leviers de préservation de la biodiversité et de gestion des ressources :



- **Réduction des déchets enfouis**
- **Collecte des biodéchets**
- **Collecte des bouteilles plastiques**

Plan d'actions en 5 axes :
Objectifs entre 2019 et 2030

Axe 1 : Collecte des déchets

+ 45% de bouteilles plastiques collectées
+ 46% de déchets recyclables collectés et recyclés

Axe 2 : Mise en décharge

- 48% de DMA enfouis

Axe 3 : Prévention des déchets

- 14% de DMA produits

Axe 4 : Valorisation des déchets

+ 33% de DMA valorisés (hors inertes et déchets dangereux)

Axe 5 : Bouclage biomasse

100 % de tri à la source des biodéchets en 2030

Déclinés en **63** actions

Objectif ambitieux pour la Normandie
: l'effort de réduction est de -96 kg/hab/an pour notre région alors qu'il est 81 kg/hab/an (15 % de plus) en moyenne nationale

Pré-sélection d'actions à mettre en œuvre dès 2025

**MIEUX
CONSOMMER**



Axe 1 : Collecte des déchets

Action 06-11 : Généraliser la tarification incitative et notamment la redevance incitative

Action 06-12 : Généraliser le tri à la source des biodéchets pour extraire la part organique des déchets résiduels

Axe 3 : Prévention des déchets

Action 06-31 : Permettre une consommation responsable des populations, au travers d'une animation régionale de communication et de sensibilisation et d'un service pour les populations les plus précaires

Action 06-33 : Accompagner les territoires pour permettre l'arrêt progressif de la collecte en porte à porte des déchets verts

Axe 2 : Mise en décharge

Action 06-22 : Accompagner le développement d'un réseau de déchetteries pour les professionnels

Axe 4 : Valorisation des déchets

Action 06-43 : Amplifier les investissements de valorisation des déchets inertes dans le BTP et accompagner les maîtres d'ouvrage (service public, et privé)

Action 06-48 : Renforcer le maillage des installations de prétraitement de valorisation des déchets organiques



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité



RÉGION
NORMANDIE



Illustrations d'actions liées à la transition écologique mises en œuvre par la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie

Sébastien WINDSOR - Président

COP normande

Ambitions agricoles et conditions de réussite

Intervention de Sébastien WINDSOR
Président des Chambres d'agriculture de Normandie

normandie.chambres-agriculture.fr



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE**
NORMANDIE

REUSSIR les TRANSITIONS

Produire +

limiter les importations alimentaires,
carburant alternatif, matériaux de
construction, énergie, industrie...

ALORS QUE

- Les accidents climatiques impactent les rendements à la baisse
- Le foncier Agricole continue de diminuer
- Le nombre d'Agriculteurs baisse
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre et la préservation des ressources naturelles contraignent la production

Payer la décarbonation

ALORS QUE

- Le revenu des agriculteurs est déjà trop faible
- Le budget alimentaire des français baisse ; il est une variable d'ajustement
- Le consentement des Français à payer leur alimentation diminue

RELEVER les DEFIS ECOLOGIQUES



Les sols Une priorité

La bonne structure des sols favorise la capacité à maintenir l'eau en terre, limiter l'érosion, préserver la qualité des eaux souterraines.

La teneur en matière organique impacte les rendements à moyen terme.

Le sol est le premier levier de stockage du carbone



L'élevage Une solide contribution

Le maintien des prairies préserve la biodiversité, la qualité de l'eau, les haies et les paysages bocagers.

La mixité « zones d'élevage / zones de culture » permet notamment de limiter la fertilisation chimique des sols.

Les prairies et les haies stockent du carbone

CONCRETEMENT, CHANGER c'est demander



A Lucie – éleveuse normande qui produit du lait et l'aliment pour ses animaux de

Faire évoluer sa gestion de troupeau

- + **15ares pâturés par bovin**

Quel accès aux parcelles autour de son exploitation ?

→ Besoin d'un remembrement environnemental

Passer d'une alimentation sécurisée à une part de production d'herbe mélangé à des légumineuses plus aléatoire ?

→ Accompagnement agronomique et économique

- **Réduire l'âge au vêlage et le taux de renouvellement du troupeau**

Moins de charges mais plus de risque sanitaire

→ Besoin d'accompagnement à la gestion de risque



A François – cultivateur normand, qui produit des céréales et du lin de

Réduire sa fertilisation chimique

- **-10% d'apport en engrais azoté**

Implanter des légumineuses agro-alimentaires

→ Besoin de filières aux revenus compétitifs

Utiliser des engrais organiques

→ Besoin de bassin d'élevage à proximité

- **Doubler la production de ses couverts végétaux**

Choisir les variétés, revoir son itinéraire technique

→ Besoin d'accompagnement agronomique

Respecter les dates règlementaires

→ Besoin de souplesse administrative

ET AUSSI...



-10% d'engrais chimiques

Nouveaux outils d'aides à la décision
Nouvelles cultures : peu demandeuses en azote (chanvre, sorgho...), légumineuses

Nouvelles pratiques : engrais décarbonés non disponibles et plus coûteux

Besoin de débouchés à des prix soutenables pour les nouvelles productions



- 6 mois à l'âge au vêlage – IVV

Suivi technique : mesures de croissance, génétique, inséminations..

Alimentation revue avec plus d'herbe-légumineuse-protéagineux



-10% de renouvellement des troupeaux

Gestion du risque accru par la baisse d'effectif : sanitaire, suivi de gestation

Conduite du troupeau : sexage avec un cout supérieur, croisements bouchers

Production de veaux bouchers : croisement, valorisation de l'engraissement



Baisser la consommation de soja importé

Cultures de substitution à même valeur nutritive et performance économique comparable



Maintenir et/ou augmenter son linéaire de haie

Choix des essences
Techniques d'entretien : respect de règles complexes

Valorisation : 160€/km restent à la charge d'un exploitant en moyenne par an pour des haies valorisées en plaquette et stères



-10% la consommation de GNR des tracteurs / Passer à l'huile végétale pure

Nouvelles habitudes de travail : CUMA, chantiers optimisés dans des conditions météo de plus en plus compliquées

Nouveaux matériels : investissements à financer

POUR TOUS les AGRICULTEURS !

CHANGER OUI, mais SOUS CONDITIONS



ACCOMPAGNER au CHANGEMENT

Avec des conseillers qui développent une approche humaine, économique, technique – concertée entre opérateurs agricoles

3 millions d'euros par an en Normandie



AGIR sur LE FONCIER AGRICOLE

S'inspirer des initiatives d'échanges parcellaires réussis sur le territoire pour créer une méthodologie appuyée sur les sciences sociales, en lui donnant une force contraignante

Remembrement environnemental



COUVRIR les RISQUES

Apprécier le risque à changer/ à ne pas changer et sécuriser les transitions

Prix à la consommation - Respect des EGALIM / Fonds assurantiel des changements de pratiques

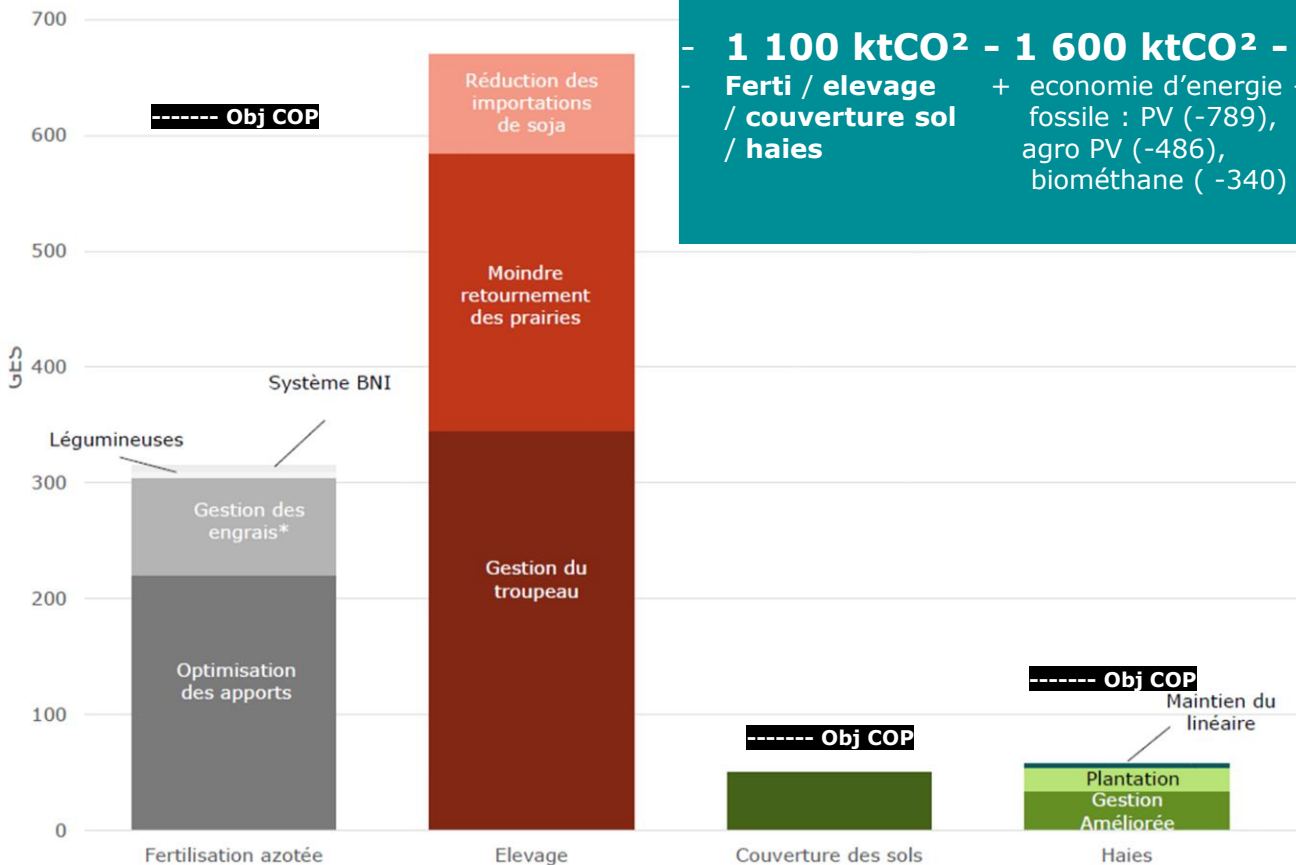


PILOTER la BIOMASSE

Suivre la production normande de biomasse toutes cultures confondues afin d'être en capacité d'agir en cas de conflit d'usage.

Observatoire de la biomasse

➤ Une ambition chiffrée et partagée



- **1 100 ktCO² - 1 600 ktCO² - 100 ktCO² = - 2 800 ktCO²**
 - **Ferti / élevage / couverture sol / haies** + économie d'énergie + isolants fossile : PV (-789), biosourcés agro PV (-486), biométhane (-340)





MERCI de VOTRE ATTENTION

normandie.chambres-agriculture.fr



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE
NORMANDIE**

9 leviers d'actions identifiés :

Elevage durable

Cible indicative * : - 583 ktCO₂e/an

soit une réduction de 10 % des émissions régionales liées à l'élevage

Ambitueuse

Gestion des prairies

Cible indicative * : - 210 ktCO₂e/an

soit une division par 2 du rythme de retournement actuel

Atteignable

Gestion des haies

Cible indicative * : - 108 ktCO₂e/an

soit 3 600 km nets de linéaires de haies supplémentaires

Ambitueuse

Fertilisation azotée

Cible indicative * : - 614 ktCO₂e/an

soit une réduction d'1/4 des livraisons de fertilisants azotés

Très ambitueuse

Bâtiments et machines

Cible indicative * : - 144 ktCO₂e/an

soit une baisse de 20 % des émissions liées aux consommations d'énergie du secteur

Atteignable

Pratiques stockantes

Cible indicative * : - 92 ktCO₂e/an

soit 13 kha nets de couverts supplémentaires

Atteignable

...soit 13 % des objectifs régionaux en matière de réduction des émissions

Agriculture bio et HVE

Cible indicative * régionalisée :

12,5 % des surfaces régionales en bio
(cible nationale à 21 %)

Très ambitueuse

Usage des phytos

Cible indicative * :

A compléter via la territorialisation d'ECOPHYTO
(cible nationale de - 50 % des usages)

Ambitueuse

Loi EGAlim

Cible indicative * :

50 % de produits de qualité et durables
20 % en bio en restauration collective

Ambitueuse

3 clefs majeures des transitions :

La complémentarité
élevage/cultures

La vie des sols

L'accompagnement de l'offre et
de la demande

1 liste d'actions construites dans une approche transversale de l'ensemble des leviers :

- 9 sont pressenties pour être inscrite dans la feuille de route à mettre en œuvre en 2025
- 10 semblent devoir faire l'objet d'approfondissements en 2025

Cible indicative* : cible déterminée par le Secrétariat général à la Planification écologique pour la Normandie au moment du lancement des travaux, les cibles de décarbonation sont exprimées en ktCO₂e/an en 2030 par rapport à 2019

Pré-sélection d'actions à mettre en œuvre dès 2025

Axe 1 - Accompagner le changement des pratiques agricoles dans une approche globale

Action 05-1.1 : Procéder à une **refonte de l'accompagnement technique des agriculteurs** : d'une approche segmentée vers une approche globale des enjeux de transitions

Action 05-1.2 : Intensifier le **partage des références technico-économiques** et mesures (aides) utiles aux transitions

Action 05-1.3 : Mettre en place un **observatoire normand de la biomasse** afin de garantir une utilisation durable de la biomasse agricole en cohérence avec les volumes disponibles sur le territoire

Axe 3 - Renforcer la mise en œuvre de dispositifs incitatifs aux changements de pratiques

Action 05-1.8 : Accompagner le changement des pratiques en vue de l'**intégration des objectifs de la loi EGalim** dans la restauration collective

Action 05-3.1 : Amorcer des réflexions régionales autour d'une expérimentation visant la **création d'une indemnisation à mobiliser en cas de prise de risque du fait de changements de pratiques**

Action 05-3.2 : Développer le recours aux **paiements pour services environnementaux**

Axe 2 - Soutenir le développement de filières émergentes

Action 05-1.4 : **Identifier, quantifier et développer l'offre et la demande en produits de qualité et durables** au titre de la loi EGalim présents sur le territoire

Action 05-1.5 : Soutenir la structuration et le **développement de filières bio locales** pour les produits caractérisés par un faible taux d'auto-provisionnement au niveau régional (fruits, protéines végétales...)

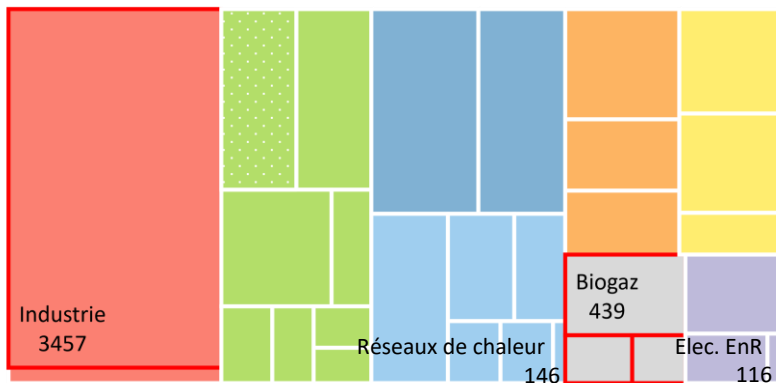
Action 05-2.1 : Trouver des solutions normandes en vue de **faire progresser les surfaces en légumineuses** destinées à l'alimentation animale et humaine



Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO2eq économisés entre 2019 et 2030

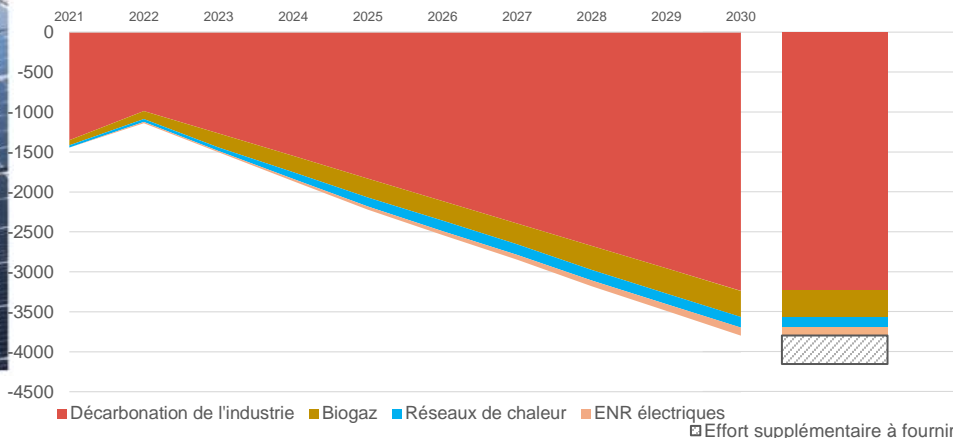
Points clés

- Industrie : **9 % de l'effort demandé au niveau national / émissions concentrées sur un nombre restreint de sites industriels**
- Déploiement des EnR : **5,8 % de l'effort demandé au niveau national / cohérent avec la taille de la région**
- **Objectifs ambitieux mais atteignables si efforts prolongés**



Projections de réduction d'émissions de GES (tCO2eq)

Objectifs SGPE 2030



Plan d'actions

- Axe 1 : Poursuivre et renforcer les programmes d'animation régionale ENR
- Axe 2 : Amplifier la production de toutes les énergies renouvelables
- Axe 3 : Renforcer les dispositifs de soutien financier
- Axe 4 : Adapter les réseaux de transport et de distribution
- Axe 5 : Décarboner l'industrie
- Axe 6 : Nouveaux usages

Déclinés en 60 actions



Pré-sélection d'actions à mettre en œuvre dès 2025



Axe 1 - Poursuivre et renforcer les programmes d'animation régionale ENR

Action 04-11 : Mettre en place un observatoire forêt et bois

Action 04-13: Engager le programme Les générateurs

Axe 2 - Amplifier la production de toutes les énergies renouvelables

Action 04-22 : Communication et sensibilisation du grand public vis-à-vis des installations de production d'EnR

Action 04-23 : Faire aboutir des zones d'accélération des EnR et en évaluer le productible disponible

Axe 4 - Adapter les réseaux de transport et de distribution

Action 04-42 : Identifier les poches de consommation de gaz de réseau fragiles avec une perspective de décarbonation forte

Action 04-43 : Anticiper les besoins de consommation électrique du territoire pour adapter la capacité de raccordement du réseau électrique et les travaux à réaliser

Axe 5 - Décarboner l'industrie

Action 04-52: Déployer opérationnellement le programme ZIBAC – SOCRATE

Axe 6 - Nouveaux usages

Action 04-63 : Répertorier les friches valorisables pour y installer de nouveaux projets



Illustrations d'actions liées à la transition écologique mises en œuvre par la Communauté de Communes Coutances mer et bocage

Corinne CLEMENT - Vice-présidente pour la transition écologique

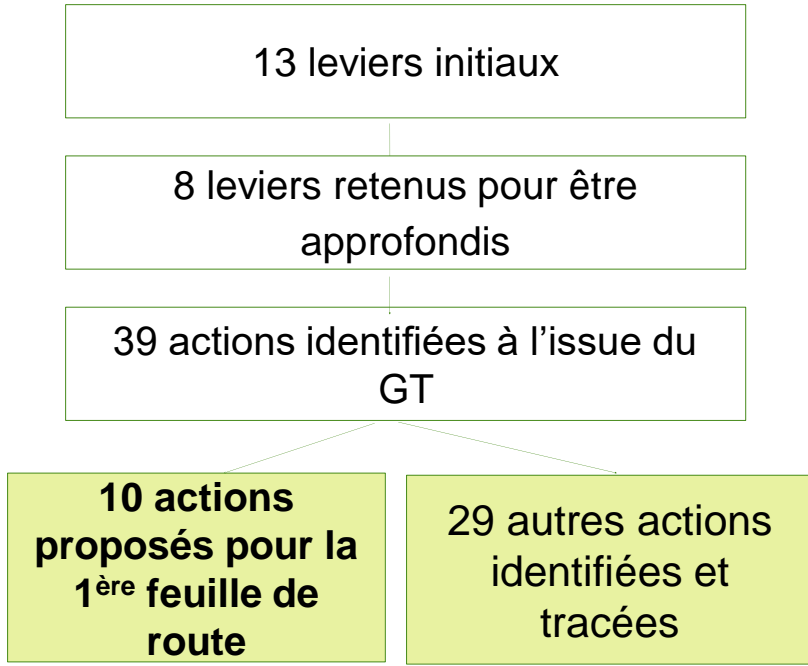
GT – Mieux Préserver et valoriser nos écosystèmes



- 1. Gestion des puits forestiers**
 Maintenir le rôle de séquestration de carbone de la forêt normande
- 2. Produits bois**
 +151ktCO2e stocké
- 3. Gestion durable des forêts**
 100% des forêts publiques dotées d'un DGD d'ici 2030, 100% des forêts privées > 20 ha dotées d'un PSG
- 4. Gestion des haies** A
 108 ktCO2e entre 2019 et 2030 soit + 3600 km de haies
- 5. Gestion des prairies**
 210 ktCO2e économisé entre 2019 et 2030 soit 1700 ha de moindre retournement des prairies en 2030 par rapport à 2019
- 6. Sobriété des sols : artificialisation des sols agricoles, naturels et forestiers** Réduction par deux de l'artificialisation nette des sols d'ici 2030
- 7. Création/extension des aires protégées et ZPF** A
 7 % sous ZPF à l'échelle régionale (2030) et 1 % en mer
- 8. Restauration des tourbières et zones humides**
Levier supplémentaire proposé par la Normandie
- 9. Restauration des habitats naturels dégradés**
Pas d'objectif régionalisé SGPE à venir futur plan national de restauration
- 10. Résorption des points noirs de continuité**
 100 % des points noirs prioritaires résorbés à horizon 2030
- 11. Sobriété dans l'utilisation de l'eau**
 - 10 % d'eau prélevée au niveau bassin d'ici 2030
- 12. Protection des zones de captages**
 101 captages prioritaires dotés de PGSS «ressource» d'ici 2030
- 13. Désimperméabilisation**
Pas d'objectif régionalisé SGPE – Diagnostic à fiabiliser

La majorité des leviers présente un intérêt à la fois pour :

- le captage et le stockage de carbone
- la préservation de la biodiversité et
- la préservation de la ressource en eau



- Levier retenu
- Levier non retenu car disposant déjà d'un plan d'actions régional partagé
- A
Objectif proposé SGPE supérieur aux objectifs déjà ambitieux des stratégies régionales existantes

Pré-sélection d'actions à mettre en œuvre dès 2025

MIEUX
PRÉSERVER ET
VALORISER NOS
ÉCOSYSTÈMES



Axe 1 – Leviers « Gestion des puits forestiers » et « Produits bois »

Action 03-13 : Renforcer les actions de **prévention des feux de forêt** en Normandie, en anticipant les conséquences à venir du changement climatique, en veillant à la préservation de la biodiversité : sensibiliser, cartographier, anticiper et coordonner les moyens

Axe 2 – Leviers « Gestion des haies et des prairies »

Action 03-22 : Mettre en œuvre des **plans d'actions opérationnels ambitieux en termes de plantation** et de maintien du système bocager existant, à l'échelle des intercommunalités dans une vision systémique (de la plantation à la valorisation en passant par la réglementation)

Action 03-23 : Réaliser des **remises en herbe dans les secteurs à enjeux identifiés** localement en concertation avec les acteurs locaux et préserver les prairies existantes

Axe 3 – Leviers Restauration des tourbières et zones humides

Action 03-31 : Mettre en œuvre un **Programme Régional d'Actions Tourbières** avec volet étude CO2 (stockage et flux) prenant en compte l'hydrologie, la biocénose, les activités humaines favorables, qui ciblerait et définirait les sites à enjeux prioritaires en termes de stockage CO2 (ex : Tourbière de Bauppte, Heurteauville...)

Axe 4 – Levier Restauration des habitats naturels dégradés

Action 03-41 : Définir la **trajectoire pour chaque type d'habitats naturels dégradés** en Normandie via un état des lieux des connaissances et des outils de type plan pluriannuel sur l'état de conservation des habitats

Pré-sélection d'actions à mettre en œuvre dès 2025

MIEUX
PRÉSERVER ET
VALORISER NOS
ÉCOSYSTÈMES



Axe 5 – Levier Sobriété en eau

Action 03-52 : Améliorer et valoriser la connaissance sur les **prélèvements** : développer la télétransmission et les **études volumes prélevables**

Action 03-54 : Mettre en place des actions de sobriété au travers de la réutilisation des eaux non conventionnelles

Axe 6 – Levier Désimperméabilisation

Action 03-61 : Mettre en place un **observatoire des projets de désartificialisation / renaturation** / désimperméabilisation à l'échelle régionale et développer la mise en réseau

Axe 7 - Actions transversales à plusieurs leviers

Action 03-71 : Diffuser et **vulgariser les connaissances existantes sur les capacités de stockage et de captation carbone des milieux "naturels"** de Normandie, leur évolution, et identifier les zones d'ombre sur cette thématique

Action 03-74 : **Intégrer les connaissances** sur les capacités de captation et stockage du carbone des milieux naturels **dans la planification urbaine** (SRADDET, SCOT, PLUihm) **et les projets** (application de la séquence ERC- Eviter-réduire-Compenser)



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité



RÉGION
NORMANDIE



Des **objectifs de décarbonation ambitieux** : de l'ordre de **-36 % pour le logement (46 % au niveau national)** et **- 60 % pour le tertiaire (62 % au niveau national)** à l'horizon 2030 par rapport à 2019.

Les travaux du GT ont permis de produire une liste d'actions s'inscrivant dans les **volets « résidentiel » et « tertiaire »**, en lien avec les leviers identifiés dans le panorama régional de décarbonation (« changement de chaudière fioul »; « changement de chaudière gaz »; « sobriété et isolation des bâtiments ») et dans une **approche globale performante des rénovations**.

Actions organisées selon 5 axes de travail à investir :

Axe 1 : Poursuivre la mobilisation des dispositifs d'accompagnement de la rénovation performante des logements

Axe 2 : Améliorer la connaissance et optimiser la performance du parc tertiaire ; y compris en termes de sobriété

Axe 3 : Accompagner les entreprises du BTP pour gagner en attractivité et monter en compétences

Axe 4 : Agir sur la confiance via la lutte contre la fraude et la sécurisation et la qualité des travaux

Axe 5 : Réinterroger le principe constructif et s'appuyer sur les matériaux biosourcés et le réemploi pour décarboner les bâtiments

Nombre d'actions préidentifiées dans le cadre des travaux menés avant l'été : une trentaine.
8 actions proposées pour 2025

Pré-sélection d'actions à mettre en œuvre dès 2025

**MIEUX
SE LOGER**



Axe 1 - Poursuivre la mobilisation des dispositifs d'accompagnement de la rénovation performante des logements

Action 02-11 : Mettre en place la nouvelle contractualisation du Service Public de la Rénovation de l'Habitat via les pactes territoriaux et une convention régionale (ANAH) et prolonger le soutien financier aux rénovations performantes dans un souci de préservation des compétences, de coordination des aides, de continuité du service public et de maillage territorial

Action 02-14 : Consolider une stratégie régionale d'intervention sur les petites copropriétés permettant notamment d'aider à la structuration des petites copropriétés, de capitaliser sur les expériences et de mobiliser les dispositifs existants dans l'objectif de rénovations performantes (expérimentation ANAH, dispositif régional, etc.)

Action 02-15 : Elaborer une feuille de route de la décarbonation du parc social normand (UHSN) avec l'appui des acteurs régionaux et en lien avec les collectivités et la mobilisation des dispositifs existants

Axe 2 - Améliorer la connaissance et optimiser la performance du parc tertiaire; y compris en termes de sobriété

Action 02-21 : Promouvoir les réflexions patrimoniales des collectivités visant la sobriété énergétique et les financements associés pour le parc tertiaire public (schémas directeurs immobiliers énergétiques et postes de Conseil en Energie Partagé (ADEME), programme ACTEE, Fonds vert, contrats de performance énergétique, prêt CDC, dispositif Banque des territoires, etc.)

Axe 3 - Accompagner les entreprises du BTP pour gagner en attractivité et monter en compétences

Action 02-31 : Poursuivre les travaux engagés en termes d'orientation vers les métiers du BTP, d'identification des compétences de demain liées aux rénovations d'ampleur et aux évolutions des métiers du BTP, et d'accompagnement des professionnels BTP

Pré-sélection d'actions à mettre en œuvre dès 2025

**MIEUX
SE LOGER**



Axe 4 - Agir sur la confiance via la lutte contre la fraude et la sécurisation et la qualité des travaux

Action 02-41 : Contribuer au renforcement de la politique de contrôle de l'ANAH, en lien avec les services déconcentrés, les collectivités délégataires et les entreprises (contrôles Qualibat, CEE, etc.)

Action 02-42 : Travailler sur la qualité de l'ensemble de la chaîne par une animation des acteurs locaux (SPRH/MAR/entreprises) : agréments MAR, labellisation RGE, réseau chèque éco-énergie porté par la Région

Axe 5 - Réinterroger le principe constructif et s'appuyer sur les matériaux biosourcés et le réemploi

Action 02-51 : Poursuivre et faire vivre les démarches incitatives sur les nouvelles filières (pacte bois biosourcés, AAP LLS biosourcés, AAP écoconstruction, etc.) et engager des REX régionaux sur les filières existantes et sur la rénovation performante du bâti patrimonial et de la reconstruction



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité



RÉGION
NORMANDIE

Retour sur le projet de feuille de route en Normandie et suites à donner

Antoine PELLION

Secrétaire Général à la Planification Ecologique



Questions ouvertes

Suites des travaux et conclusions

M. Hubert DEJEAN DE LA BATIE

**14^{ème} Vice-Président de la Région
Normandie, en charge de la Transition
environnementale et énergétique**

M. Jean-Benoît ALBERTINI

**Préfet de la région Normandie,
Préfet de la Seine-Maritime**



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
NATION
VERTE

Agir • Mobiliser • Accélérer



RÉGION
NORMANDIE

Merci de votre participation

Pour des contributions supplémentaires :

→ **Un enquêteur** : <https://enqueteur.dreal-normandie.developpement-durable.gouv.fr/index.php?r=survey/index&sid=735398&lang=fr>

→ **Une adresse** : planification-ecologique@normandie.gouv.fr